

ANTS injoignable : comment faire

Description

Afin de joindre un conseiller de l'agence, par exemple pour [demander un duplicata de carte grise](#), [effectuer le suivi de votre carte grise](#) ou encore vous informer sur la demande de [certificat de situation administrative](#), il est conseillé d'essayer les différents moyens de contact de l'Agence nationale des titres sécurisés :

- Par téléphone ;
- Via le formulaire de contact en ligne ;
- Par fax ;
- Par courrier.

[Obtenir ma carte grise en ligne](#)[Déclarer ma cession de véhicule en ligne](#)

Les différents moyens de contacter l'ANTS

L'Agence nationale des titres sécurisés a mis en place plusieurs solutions pour permettre aux usagers de se renseigner sur ses services. Cet **établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur** propose différents moyens de contact.

Contacteur l'ANTS par téléphone

L'Agence nationale des titres sécurisés dispose d'un **centre de contact** pour répondre aux questions de ses usagers. Il est possible de prendre contact avec un **téléconseiller de l'ANTS** pour obtenir des informations concernant le permis de conduire, le certificat d'immatriculation ou le véhicule.

Comment [contacter l'ANTS par téléphone](#) ? Il suffit de joindre l'agence :

- Au 34 00 (numéro non surtaxé) en France métropolitaine ;
- Au 09 70 83 07 07 depuis les territoires d'outre-mer et l'étranger.

Le centre reçoit les appels **entre 7 h 45 et 19 h du lundi au vendredi et entre 8 h à 17 h le samedi**. Le coût du service est de **0,06 € / min** en plus du prix de l'appel. Il est également possible d'envoyer son message par fax au 03 24 58 46 00.

À savoir : l'ANTS a mis en place un service spécial pour permettre aux personnes sujettes à des problèmes d'audition de contacter ses téléconseillers.

Sur leur site web

Il est possible de joindre un conseiller ANTS sur le [site web de l'agence](#), via le formulaire de contact, en renseignant les informations suivantes :

- Nom et prénom de l'utilisateur ;
- Date de naissance ;
- Adresse postale ;
- Numéro d'immatriculation (uniquement pour une [demande de certificat d'immatriculation](#)) ;
- Numéro de demande.

À noter que l'agence a aussi créé des pages pour [contacter l'ANTS](#) pour :

- Toute [prédemande de CNI ou de passeport](#) ;
- Toute [demande d'inscription ou de fabrication de permis de conduire](#) ;
- Toute demande de certificat d'immatriculation.

Bon à savoir : il est possible de s'identifier sur le site de l'[ANTS avec France Connect](#).

Par mail

Pour obtenir des informations sur l'évolution de votre demande de carte grise sur le site de l'ANTS, il est aussi possible d'envoyer un email à l'adresse suivante : siv-pha@interieur.gouv.fr.

À noter que les usagers peuvent contacter l'ANTS par message privé sur [Twitter](#).

Par courrier

Si le format papier s'avère plus pratique, selon la situation et la demande, **l'envoi de sa requête à l'organisme par courrier reste envisageable**, et ce, à l'adresse suivante :

ANTS
Service de gestion TSA 40003
08101 Charleville-Mézières.

Dans quelles circonstances l'ANTS peut-elle être injoignable

Plusieurs facteurs peuvent rendre l'ANTS injoignable. Les situations les plus courantes sont la saturation de la ligne téléphonique, un accès limité à son site web ou les problèmes de connexion du côté de l'internaute.

Trop d'affluence sur le centre d'appel

En raison d'une affluence importante sur le centre d'appel, il peut être difficile de joindre l'ANTS par téléphone. En effet, de nombreux usagers appellent le centre pour :

- Obtenir des aides sur les [démarches à suivre](#) sur le site ;
- Suivre l'évolution de sa demande ;
- Poser des questions sur les services de l'ANTS.

Les problèmes sur le site

Un **accès restreint**, voire impossible au site de l'ANTS peut retarder l'envoi et la réception des requêtes via le formulaire de contact. Compte tenu du grand nombre d'utilisateurs, des **ralentissements et autres difficultés de navigation** peuvent survenir. Quand la plateforme est en **maintenance**, l'ANTS peut aussi être injoignable via son site web.

Les problèmes de connexion

Lorsque la connexion au site web est évoquée, cela peut sous-entendre le débit Internet, mais aussi et surtout la **disponibilité du compte utilisateur**, qui peut s'avérer impossible même si le site est accessible. Alors, il est recommandé de se renseigner à ce sujet et d'attendre quelques jours, dans le cas d'une maintenance.

Que faire si l'ANTS est injoignable ?

Quand l'ANTS est injoignable par téléphone, il est d'abord conseillé d'essayer les autres moyens de contact proposés par l'agence. Si cela n'est pas efficace, il est recommandé de :

- Consulter sa page FAQ pour trouver des réponses aux questions ;

- Changer de navigateur (le site peut ne pas être compatible avec certains navigateurs) ;
- Se renseigner auprès des sites agréés comme LegalPlace.

S'il s'avère impossible de réaliser les démarches par le biais du site ou d'un appel téléphonique, alors il est conseillé de passer par la **maison de service public** la plus proche pour obtenir un accompagnement dans les démarches ou encore par un **point numérique** en préfecture ou en mairie.

Quel est le délai habituel des procédures auprès de l'ANTS ?

En principe, le délai habituel des procédures effectuées auprès de l'organisme est de **48 heures**. La durée de traitement d'un dossier **dépend cependant de la requête** : [demande de carte grise](#), modification du nom inscrit sur la carte grise, demande d'immatriculation ou encore [demande de certificat de cession](#).

Peut-on passer par un autre service ?

Quand l'Agence nationale des titres sécurisés est injoignable, il est effectivement possible de passer par un autre service ou par un autre prestataire.

Site internet agréé

La plupart des procédures à faire auprès de l'ANTS peuvent être effectuées sur un site Internet agréé. Il s'agit d'une plateforme agréée et habilitée par l'État pour réaliser les démarches en ligne.

Point numérique en préfecture ou en mairie

Afin de faciliter les démarches en ligne grâce au site internet de cet organisme, la majorité des préfectures et sous-préfectures disposent de "points numériques". Des **ordinateurs avec connexion Internet** ainsi que les **équipements permettant de scanner ou d'imprimer** des documents y sont disponibles.

Autres lieux et professionnels agréés

D'autres prestataires, comme des garages automobiles, peuvent s'occuper des procédures à réaliser sur le site de l'ANTS. Ils prennent en charge les démarches à

effectuer étape par étape. Chez [LegalPlace](#), toutes les **démarches** administratives liées à la gestion de titre sécurisés **peuvent être prises en charge** afin de faire gagner du temps à tout particulier peu à l'aise avec ce type de procédure.

Pour aller plus loin :

- [Que faire si le site de l'ANTS ne fonctionne pas](#)
- [Comment supprimer un compte ANTS](#)